C.C.I. de Montpellier

Monsieur Philippe MARZOLF
Président de la CPDP
26 boulevard Saint Roch
84000 AVIGNON

Le PRÉSIDENT
Aménagement Urbanisme Développement Local
P/CP/FG/AMEGT06/debatpublic
Dossier suivi par : Christine PRADEL
☎ 04 67 10 24 53/52
Fax : 04 67 10 27 52
✉ *E-MAIL* : urbanisme@montpellier.cci.fr

Objet : débat public

Le, 20 JAN. 2006

Monsieur le Président,

Comme vous le savez déjà, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier est vivement intéressée par le débat public sur la « Politique des Transports de la Vallée du Rhône et l'Axe Languedocien » qui s'ouvrira prochainement.

L'aménagement du territoire de façon générale a toujours été un axe majeur de l'investissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, et nous nous sommes déjà engagés depuis plusieurs années dans une réflexion sur les transports, les infrastructures et l'attractivité économique de notre territoire.

C'est dire si nous comptons faire entendre notre voix dans ce débat et y apporter, je l'espère, une contribution positive.

Nous souhaitons bien évidemment que l'économie soit le centre de ce débat. Le développement durable doit reposer sur ces trois piliers : économique, social et environnemental. Aujourd'hui, le transport est un élément fondamental du développement économique.

Ce débat doit poser un diagnostic clair basé sur des statistiques simples et percutantes. Il nous semble que la principale difficulté sera de ne pas laisser le débat dériver uniquement vers un « débat de société » qui évacuerait les réels problèmes rencontrés notamment par les entreprises.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier
Hôtel Saint-Côme • 32, Grand Rue Jean Moulin • 34000 Montpellier Cedex 9
info@www.montpellier.cci.fr • e-mail : info@montpellier.cci.fr

Pourtant, deux thèmes importants nous paraissent manquer à ce débat :

- D'une part, le mode aérien qui, s'il ne constitue pas une part significative en termes de volumes transportés, peut jouer un rôle essentiel dans une économie mondialisée.

- D'autre part, la logistique qui est un sujet de premier plan pour l'ensemble de l'Arc Languedocien. Il est devenu primordial pour les collectivités territoriales comme pour les responsables économiques. Il ne saurait, à notre sens, être évacué du débat.

En ce qui concerne la mobilisation des entreprises et compte tenu de ce qui a été dit précédemment, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier a déjà commencé à s'engager. Le 9 février prochain, lors du débat de la Cité des Entrepreneurs « Transports, la congestion est-elle inéluctable ? », vous viendrez vous-même lancer le débat.

Nous informerons largement nos ressortissants de l'ouverture du Débat Public au travers de nos différents moyens de communication.

Si nous pouvons disposer d'un dépliant du type de celui édité par RFF lors de l'enquête publique sur le contournement fer Nîmes Montpellier, nous le diffuserons largement auprès de nos clients. Un format PDF élargirait encore notre cible.

Nous espérons accueillir à Montpellier plusieurs débats car ici la congestion est forte, l'autoroute très encombrée, voire saturée, et nous attendons depuis trop longtemps le contournement fer Nîmes Montpellier, le doublement de l'A9 et la programmation du lien Montpellier Perthus de la LGV.

Pour permettre au plus grand nombre de chefs d'entreprise de venir participer à ces réunions, un mardi ou un jeudi à 18 h 30 nous paraissent les moments les plus propices.

Vous l'avez compris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier sera partie prenante de ce débat dont elle espère voir émerger rapidement des orientations concrètes permettant de préserver l'attractivité de son territoire et le développement économique. Vous pouvez compter sur sa collaboration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard BORRAS